

Diplôme national supérieur professionnel de musicien discipline instrumentiste-chanteur

Financement



Formation professionnelle initiale
Sous statut scolaire lycée / supérieur

Organisme responsable et contact

PÔLE ALIÉNOR
05.49.60.21.79

Accès à la formation

Publics visés :

Elève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Admission sur entretien bac ou équivalent

Prérequis pédagogiques :

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le DNSP de musicien (DNSPM) se décline en trois disciplines : instrumentiste / chanteur, direction d'ensembles vocaux et instrumentaux et métiers de la création musicale (composition, composition électroacoustique, écriture, musique à l'image). Selon les établissements, les élèves étudient un domaine au choix parmi la musique ancienne, les musiques classiques à contemporaines, le jazz et musiques improvisées, les musiques traditionnelles et musiques actuelles. Au programme : développement de la sensibilité artistique, maîtrise technique et collective de la musique, réalisation de projets musicaux, stages de mise en situation professionnelle. Une poursuite d'études est possible en second cycle des Conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSMD) de Paris ou de Lyon.

Contenu et modalités d'organisation

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37687/>

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Mixte

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Diplôme national supérieur professionnel de musicien discipline instrumentiste chanteur domaine musiques classiques à contemporaines - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00601742	du 01/09/2025 au 30/06/2028	Poitiers (86)	PÔLE ALIÉNOR		Non éligible	